

**RAPPORT DE LA COMMISSION**

**chargée d'examiner les objets suivants**

**EXPOSES DES MOTIFS ET PROJETS DE DECRETS**

**(362) sur la fusion des communes Bussigny-sur-Oron, Châtillens, Chesalles-sur-Oron, Ecoteaux, Les Tavernes, Les Thioleyres, Oron-la- Ville, Oron-le-Châtel, Palézieux et Vuibroye (Oron) ainsi que**

**(364) sur la fusion des communes de Servion et Les Cullayes (Servion )**

La Commission parlementaire du Grand Conseil s'est réunie le jeudi 17 février 2011 de 11h à 12h à la salle des conférences au Château à Lausanne. Elle était composée de Mme Rithener Christiane et de Messieurs Chollet Jean-Marc, Renaud Michel, Bory Marc-André, Cachin Jean-François, Kappeler Hans-Rudolf et Eric Sonnay, Président-rapporteur.

Participent également, Messieurs Philippe Leuba, chef du département, Laurent Curchod, chargé de missions au SeCRI et Fabrice Lambelet, secrétaire de la commission.

**EMPD 362**

Le projet de fusion a passé en votation populaire à une large majorité le 28 novembre 2010. Cette fusion concerne 10 communes pour 4'500 habitants.

Quelques questions ont été posées.

1. Pourquoi Maraçon s'est retiré du projet ?
2. Quelle est la motivation des habitants qui sont pour ou contre les projets de fusion ?
3. Le lieu d'origine des familles change ?
4. Est-ce qu'il faut inscrire sur les exposés des motifs, les motivations des communes à fusionner ?

Suite à ces questions, Messieurs Curchod et Leuba nous ont répondu.

Pour Monsieur Leuba, faire figurer dans les EMPD les arguments des Municipalités appelant à voter de manière positive aux projets de fusion est une bonne idée.

Il relève aussi que les projets de fusion doivent être porté par les autorités municipales, il estime que c'est la clé du succès.

**Au vote, c'est à l'unanimité que les membres de la commission recommandent l'entrée en matière sur cet objet.**

**EMPD 364**

Pour les communes de Servion et les Cullayes, c'est la deuxième tentative de fusion.

D'autres communes ont voulu rejoindre ce projet mais les autorités concernées ont décliné les demandes afin de maximiser les chances de réussite. Réussite qui a eu lieu le 28 novembre 2010 à une très large majorité.

Beaucoup de choses se font déjà en commun dans ces deux communes.

**La commission vous recommande aussi à l'unanimité, l'entrée en matière sur cet objet.**

Les Tavernes, le 22 février 2011.

Le président :  
(Signé) *Eric Sonnay*